RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

(Article R 1424-17 du code général des collectivités territoriales)

N° 2007-13

ANNEE 2007

Edition du 18 octobre 2007

7, rue Vincent Chevard – 28000 CHARTRES
Tél : 02 37 91 88 88 – Fax : 02 37 34 21 47

SOMMAIRE DU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS N° 2007.13

Les annexes mentionnées dans les extraits de délibérations sont consultables à la direction du service départemental d'incendie et de secours d'Eure et Loir

BUREAU DU 12 OCTOBRE 2007 3

Feuille de présence 3

2007 – 055 - Approbation de procès-verbal 4

2007 – 056 – Marché 2007-005 pour l'achat de 5 fourgons tôlés équipés d'une cloison mobile formant banquette 5

2007 – 057 – Convention de formation – Mission volontariat 6

BUREAU DU 12 OCTOBRE 2007

EXTRAITS DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

Feuille de présence

Assistaient à la séance, avec voix délibérative :
M. Claude FAVRAT
M. Albéric de MONTGOLFIER
Mme Denise BILLARAND-DAUPHIN
M. Jacky JAULNEAU
M. Jean-Pierre SIRDEY

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU BUREAU DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

Réunion du 12 OCTOBRE 2007

OBJET

2007 – 055 - Approbation de procès-verbal

Le bureau du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 12 octobre 2007, au conseil général, place Châtelet à CHARTRES, sous la présidence de M. Claude FAVRAT, président du conseil d'administration.

--ooOoo--

Le bureau, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du bureau du 28 septembre 2007.

Le président
du conseil d'administration

Claude FAVRAT

La présente délibération, publiée dans le recueil n° 2007.13 du : 18 octobre 2007

transmise au contrôle de la légalité le : 15 octobre 2007

est exécutoire à la date du : 18 octobre 2007

Pour le président,

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU BUREAU DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

Réunion du 12 OCTOBRE 2007

OBJET

2007 – 056 – Marché 2007-005 pour l'achat de 5 fourgons tôlés équipés d'une cloison mobile formant banquette

Le bureau du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 12 octobre 2007, au conseil général, place Châtelet à CHARTRES, sous la présidence de M. Claude FAVRAT, président du conseil d'administration.

--ooOoo--

Vu l'avis d'appel à la concurrence envoyé à la publication le 23 mai 2007 et le choix effectué par la commission d'appel d'offres réunie le 21 septembre 2007,
le bureau approuve le choix de la commission d'appel d'offres et décide d'autoriser le président à signer un marché d'un montant de 120 810 € HTVA, somme à laquelle s'ajoute le montant des cartes grises, soit 1 800 €, avec la société Saussereau, pour l'achat de 5 fourgons tôlés équipés d'une cloison mobile formant banquette.

Le président
du conseil d'administration

Claude FAVRAT

La présente délibération, publiée dans le recueil n° 2007.13 du : 18 octobre 2007

transmise au contrôle de la légalité le : 15 octobre 2007

est exécutoire à la date du : 18 octobre 2007

Pour le président,

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU BUREAU DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

Réunion du 12 OCTOBRE 2007

OBJET

2007 – 057 – Convention de formation – Mission volontariat

Le bureau du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 12 octobre 2007, au conseil général, place Châtelet à CHARTRES, sous la présidence de M. Claude FAVRAT, président du conseil d'administration.

--ooOoo--

Le bureau, à l'unanimité, autorise le président à régler à la société Sofrigel la somme de 130,65 € afférente au stage COD 2 auquel un sapeur pompier volontaire du centre de secours de Voves était inscrit du 3 au 7 septembre 2007.

Le président
du conseil d'administration

Claude FAVRAT

La présente délibération, publiée dans le recueil n° 2007.13 du : 18 octobre 2007

transmise au contrôle de la légalité le : 15 octobre 2007

est exécutoire à la date du : 18 octobre 2007

Pour le président,